

Plus de 90.000 euros de subventions versés aux associations cambiennes

Le conseil municipal de Chaingy s'est réuni mardi pour examiner les questions suivantes.

Subventions. Le montant des subventions attribuées aux associations pour 2015 s'élève à 90.645 euros. En 2014, ce montant avait été de 123.059 €, desquels il convient de soustraire 30.000 euros pour la structure gérant le restaurant scolaire, dont la gestion devient municipale. Au chiffre adopté par le conseil pour 2015 s'ajoutent les subventions versées aux associations (école de musique et tennis) ayant proposé et réalisé des projets dans le cadre des activités périscolaires. Jean-Pierre Durand a précisé que les propositions de subventions faites par la commission des finances tiennent compte du nombre d'adhérents, du service rendu à la collectivité, des comptes, de la situation de trésorerie et des projets des associations.

Urbanisme. L'assemblée a approuvé un avenant au marché de l'éclairage pu-

blic, de la signalisation et des illuminations de fin d'année pour intégrer de nouveaux éclairages et modifier les formules de révision des prix. Grâce aux investissements réalisés en ce domaine, la consommation de la commune a baissé de 11 % en 2014. Cependant, la baisse des coûts n'a été que de 2 %, en raison des augmentations du prix de l'électricité et des taxes. L'impact total sur la consommation et le coût de maintenance des équipements, grâce à l'opération qui avait pour but d'obtenir des économies, d'améliorer l'éclairage public et de mettre aux normes est, selon le maire, Jean-Pierre Durand, « attendu pour les prochaines années ».

Demande. Une demande de subvention sera adressée à la Fédération française de football pour les vestiaires du nouvel équipement sportif polyvalent. Une autre sera adressée au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement des abords de cette structure. ■